

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Décision du 16 novembre 2017
portant nomination du responsable ministériel des achats

NOR : EAEA1732259S

Le Secrétaire Général,

Vu le décret n°2016-247 du 3 mars 2016 créant la direction des achats de l'Etat et relatif à la gouvernance des achats de l'Etat

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur Michel PROM, chef de la Mission des achats à la Direction des Affaires financières, est nommé responsable ministériel des achats.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 16 novembre 2017.

M. GOURDAULT-MONTAGNE